



# *DROIT & ÉTHIQUE*

Colloque organisé avec  
l'Association française de philosophie du droit

Judi 31 mai 2018  
de 17 heures à 19 heures 30

Grand' Chambre de la Cour de cassation

Entrée 5, quai de l'Horloge - Paris 1<sup>er</sup>



5 Quai de l'Horloge TSA 79201 - 75055 Paris cedex 01

Demande d'inscription par mail  
[colloque.parquet.courdecassation@justice.fr](mailto:colloque.parquet.courdecassation@justice.fr)



## PROGRAMME

### Propos introductifs

Philippe INGALL-MONTAGNIER,  
*premier avocat général à la Cour de cassation*

*Débats animés par*  
Philippe INGALL-MONTAGNIER

- I- **Droit, éthique et justice**  
Marie-Aimée PEYRON, *bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Paris*
- II- **L'urgence d'une intimité entre le droit et l'éthique**  
Eliette ABÉCASSIS, *philosophe et écrivain*
- III- **Débat sur le droit, la personne et l'éthique professionnelle**  
Dominique de la GARANDERIE, *ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Paris*  
René SÈVE, *président de l'Association française de philosophie du droit*
- IV- **Débat sur l'enjeu éthique de la nouvelle disponibilité technologique des informations sur les personnes**  
Marc MOSSÉ, *directeur juridique de Microsoft*  
Milad DOUEIHI, *philosophe*
- V- **Le juge est-il le garant du respect des principes éthiques relatifs à l'être humain ?**  
Frédérique DREIFUSS-NETTER, *agrégée des facultés de droit, conseiller à la Cour de cassation*
- VI- **La garde de l'unité de la personne dans un système a-moral**  
Marie-Anne FRISON-ROCHE, *professeur de droit économique à Sciences po Paris*

### Propos conclusifs

Marie-Anne FRISON-ROCHE